

POINT DE BOIS, POINT DE SEL !

par Patricia GUYARD

Quand une industrie dévoile quatre siècles d'histoire d'hommes et de forêts. Les forêts affectées aux salines dans le Jura à l'époque moderne... et un peu plus tard

La Franche-Comté historique ou comté de Bourgogne (actuels départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura,) recèle, en raison de son histoire géologique, d'épais bancs de sel exploités depuis l'antiquité sous la forme de « muire » c'est-à-dire de saumure (remontées et sources d'eaux ayant traversé ces bancs de sel gemme dont elles s'imprègnent) qui est captée puis cuite pour en évaporer l'eau et recueillir le sel. La production à grande échelle de cet « or blanc » indispensable à la conservation des aliments et à l'élevage, s'est rapidement concentrée à Salins où sortent les plus fortes sources... et par le fait du prince. Là se côtoient deux salines : un puits à muire dont des nobles et des établissements ecclésiastiques se partagent la propriété et les bénéfices, la gestion en étant confiée à des gérants ; et la grande saunerie, exploitée en régie, fief du comte de Bourgogne à partir de la fin du XIV^e s., lequel en partage la propriété avec deux puis un seul lignage cousin à la fin du XV^e s, celui des Chalon-Arlay. Malgré qu'il n'en perçoive qu'un tiers ou la moitié des bénéfices, le comte de Bourgogne en tire, les meilleures années, plus de la moitié de ses revenus domaniaux.

Pour cuire les muires, ces entreprises au sens propre du terme, négociant à l'international, doivent assurer un approvisionnement en bois constant et prévisionnel : marchés de coupes de bois et de transport avec les communautés d'habitants proches de Salins pour le puits à muire, coupes et livraisons par les habitants des seigneuries du comte de Bourgogne et de ses « copartagiers » dans leurs forêts proches de Salins complétées de marchés de bois auprès des communautés d'habitants. Du milieu du XV^e s. au XVIII^e s., le rayon d'affectation prioritaire des forêts aux deux salines réunies entre les mains du comte de Bourgogne, le roi d'Espagne, Philippe III en 1604 puis le roi de France en 1674, passe de 4 à 6 lieux (16 à 24 km) au XVIII^e s. Là ! cela ne suffit plus. A Lons et Montmorot est reprise l'exploitation de sources salées au milieu du XVIII^e s., dotée de son propre périmètre d'affectation forestier en sus des droits d'usages et propriétés existants. Puis à partir de 1779, une « saline » monumentale édifée par l'architecte Claude Nicolas Ledoux à Arc (actuel Arc-et-Senans) reçoit par un saumoduc souterrain long de près de 20 km, constitué de troncs évidés et emboîtés les uns dans les autres, de la muire des salines de Salins et les cuit dans ses chaudières alimentées à prix moindre de transport par le bois exploité dans l'immense forêt feuillue de Chaux toute proche.

Les archives très abondantes de la gestion des deux salines sur ces quatre siècles font connaître l'état et l'évolution des essences, du peuplement, de l'aménagement dès 1542, du rendement estimé pour les salines de ces forêts communales, domaniales et seigneuriales qui s'étendent du premier au second plateau jurassiens autour de Salins, et dans les alluvions de

LA FORÊT EN MOUVEMENT
Séance du 15 avril 2026

l'ancienne vallée du Doubs pour la forêt de Chaux ; ces documents témoignent de la coexistence et de tentatives de réductions des multiples droits d'usage qui grèvent ces bois, et de l'économie rurale née d'une exploitation forestière d'envergure, à la fois honnie et providentielle pour les habitants.

L'arrivée du charbon de terre, la houille, dès le début du XIX^e siècle, la modernisation des systèmes d'extraction des eaux pour une meilleure salinité modifie considérablement la donne pour les forêts alentours dont le produit est voué à d'autres utilisations. Selon l'altitude, les bois communaux de feuillus fort présents même en altitude pour les troupeaux sont traités en taillis sous futaie, les résineux demeurent furetés selon la méthode du jardinage, les nombreuses forêts domaniales sont cantonnées non sans mal dans les années 1860 et rapidement orientées vers la futaie de feuillus ou de résineux. L'évolution s'accélère au XX^e siècle avec une extension remarquable des résineux jusqu'en aval de leur zone climatique et une conversion fréquente en futaie feuillue des forêts de plaine et du premier plateau, à mesure que les troupeaux les quittent.

Un volet s'ouvre avec l'évolution climatique actuelle qui contraint en urgence à adapter les essences et l'exploitation forestières de ces mêmes forêts comme de toute la Franche-Comté, les Savoie et les Vosges. Nombre de sapins et d'épicéas des grandes forêts productives qui couvrent désormais le sol karstique des plateaux à la place des bois de charmes, hêtres et résineux mêlés du temps des salines, meurent de soif et sèchent sur pied s'ils ne sont attaqués par les scolytes qui ont envahi jusqu'au Haut-Jura ces dernières années. Nous verrons donc encore de nouveaux faciès forestiers. L'expérience de la restauration des terrains en montagne (RTM) vécue au siècle dernier offrent à qui le veut bien dans l'accompagnement de ces changements, des perspectives pragmatiques et audacieuses.



Mini cv.

Archiviste-paléographe, diplômée de l'Ecole nationale du patrimoine, docteur en histoire médiévale, conservatrice générale du patrimoine,

Directrice des Archives départementales du Jura

Chercheuse associée au laboratoire Chrono-Environnement, Cnrs - université Louis et Marie Pasteur à Besançon

Membre du conseil d'administration du Groupe d'histoire des forêts françaises